

Neuchâtel, le 25 septembre 2025

Plus d'efficacité et une meilleure répartition des tâches : la Ville réorganise une partie de son administration

L'administration communale de Neuchâtel sera partiellement réorganisée à partir du 1^{er} janvier 2026. Un projet souhaité par le Conseil communal dès son installation en 2024, afin de mieux répartir les missions et les investissements en matière d'aménagement et de travaux publics. Cette nouvelle organisation permettra de meilleures synergies entre les équipes et au final davantage d'efficacité. Elle n'entraîne aucune suppression de postes.

Les Jeunes-Rives, le Clos-de-Serrières, le centre de Peseux sans oublier les nombreux travaux d'installation du chauffage à distance : la capitale cantonale est traversée par de multiples chantiers de nature autant souterraine (conduites et infrastructures souterraines) que de surface avec, notamment, l'aménagement de nouveaux espaces publics conviviaux, durables et aptes à résister aux changements climatiques. A chaque trou dans le sol, la Ville en profite pour réaménager la surface !

Dans ce contexte d'effervescence, le Conseil communal s'est penché sur l'organisation actuelle des services en lien avec l'aménagement du territoire, les espaces publics, les projets paysagers, les infrastructures souterraines, la mobilité, l'environnement et l'énergie. Afin de mieux répartir les missions entre les entités, mais aussi entre les dicastères qui en ont la charge, une nouvelle organisation a vu le jour : elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Nouveaux services, nouvelles missions

Quatre actuels services sont concernés : il s'agit du Service du développement territorial, du Service des infrastructures, du Service de l'environnement, de l'énergie, des parcs et forêts ainsi que, marginalement, du Service de la protection et de la sécurité. A leur place :

Le Service de l'urbanisme, des mobilités et des espaces publics (SUMEP) gèrera la stratégie et la planification territoriale, les permis de construire, les projets d'espaces publics et les parcs et promenades pour l'entretien des espaces verts. Il sera sous la responsabilité opérationnelle de Philippe Carrard et sous la responsabilité politique de Violaine Blétry-de Montmollin, en charge du futur Dicastère du développement territorial, du logement et des bâtiments (DTLB). Le Service du patrimoine bâti ainsi que celui de la gérance et du logement ne sont pas concernés par ces changements.

Le Service des infrastructures, de l'environnement et de l'énergie (SIEE) s'occupera de l'assainissement des eaux et des réseaux, des équipements et des infrastructures, de la voirie, de l'environnement et de l'énergie ainsi que des forêts. La Ville recrute activement son ou sa futur-e chef-fe de service, les chefs d'office étant déjà connus. Ce service sera sous la responsabilité politique de Johanna Lott Fischer, en charge du futur Dicastère du développement durable, des infrastructures et de la sécurité (DDIS).

Quant au Service de la protection, de la sécurité et de la mobilité (SPSM), sous la houlette de Frédéric Mühlheim, il ne gèrera plus l'Office de la mobilité, dont les compétences seront affectées aux projets gérés par le SUMEP. La gestion des vélos Neuchâtelroule sera intégrée dans l'Office de la logistique et des ports du SPS.

Pas de suppression de postes

Cette nouvelle organisation, souhaitée par le Conseil communal et les chef-fe-s d'entités concernées, permettra de formaliser des collaborations éprouvées entre différents services ces dernières années, et optimisera la planification et la mise en œuvre des nouveaux projets. Elle a pour but également de mieux répartir les investissements, dont les plus importants étaient jusqu'ici concentrés dans un seul dicastère.

Cette nouvelle formule n'entraîne aucune suppression de poste et prend en compte plusieurs postes vacants dus à des départs naturels prévus d'ici fin 2025, dont celui de l'ingénieur communal Antoine Benacloche. Les collaboratrices et collaborateurs concerné-e-s par la nouvelle organisation se verront proposer des places en adéquation avec leurs compétences et au plus près possible de leurs aspirations. Les noms sur les organigrammes sont presque au complet mais la Ville est encore en phase de [recrutement](#) pour certains postes clé.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

